

TRAFFIC ET CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS

Alerte, la drogue envahit nos villes!

Suite de la page 1

Selon le premier responsable de l'Office, Abdelmalek Sayah, il est également question d'orienter les associations vers des plans d'action harmonieux et agir dans le cadre d'un réseau national structuré qui s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de lutte afin d'améliorer leurs capacités d'actions. Abdelmalek Sayah a déclaré en marge de la rencontre que la drogue en Algérie représente un danger réel du fait qu'elle cible la jeunesse, précisant que la consommation de résine de cannabis, la drogue la plus consommée, suivie des psychotropes, a connu une hausse de 100% entre 2002 et 2004. En matière de prise en charge, le responsable a rappelé l'ouverture de 15 nouveaux centres de désintoxication, dont ceux situés à Alger, Oran, Constantine, Annaba et Tlemcen, de 53 centres intermédiaires pour certaines wilayas, dont 3 centres à Alger, 2 à Oran et 2 centres à Constantine, ainsi que la réactivation de 185 cellules d'accueil et d'orientation dans tous les secteurs sanitaires. Lors de sa communication, il a fait état des dernières statistiques de saisie de drogue en révélant qu'en 2006, les services de sécurité ont récupéré 101 t de cannabis, et durant les trois premiers mois de l'année en cours, plus de 5 t, ce qui laisse croire que la quantité totale de 2007 dépassera, selon lui, les 15 t. Pour lui, 73,87% du cannabis marocain passent par l'Algé-

rie, dont 26,13% sont destinés à la consommation locale. Pour sa part, le secrétaire exécutif du groupe de coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite des stupéfiants (Pompidou) du conseil de l'Europe, Christopher Luckett, a reconnu, en marge de la rencontre, l'augmentation de la consommation de cannabis chez les jeunes Algériens, précisant toutefois que la situation diffère par rapport à celle enregistrée dans les pays européens. L'expert a appelé à la nécessité de coordonner et multiplier les efforts avec toutes les parties concernées et surtout renforcer le rôle du mouvement associatif dans la mission de sensibilisation et enfin intégrer les jeunes dans l'élaboration des politiques de lutte contre les maux sociaux. Il a annoncé à ce titre le lancement prochain de deux projets avec l'Algérie portant, l'un sur

une étude de la consommation de drogue et la toxicomanie, et l'autre sur les moyens de formation au profit des acteurs de la lutte contre la drogue et la toxicomanie. Abordant les effets de la drogue sur la santé physique et mentale de l'individu, le docteur Francis Saint-Dizier de l'Association nationale française des intervenants en toxicomanie a fait état d'une enquête réalisée en 1998 sur les différents dangers de la drogue.

Pour lui, la consommation des opiacés et de l'alcool est la plus répandue en Europe, ce qui n'est pas le cas dans les pays musulmans où seulement la préférence va plutôt vers le tabac et les drogues que vers l'alcool, interdit par la religion. Il a révélé, en outre, que le cannabis est de loin plus dangereux que le tabac, précisant que fumer un joint équivalant à 15 cigarettes, et deux à

un paquet et demi. L'expert a indiqué que les consommateurs de drogue deviennent des réservoirs de virus tels que le HIV avec 10% des cas, l'hépatite B avec 30% et l'hépatite C avec 70% des cas. Selon lui, les préadolescents âgés de 10 ans optent pour le tabac, les adolescents, 14-18 ans, pour l'alcool et le cannabis, les jeunes de 19-25 ans pour la drogue festive et les adultes pour les opiacés. Il a noté que les consommateurs précoces, qualifiés d'ado-naissants (10-13 ans), risquent la dépendance mais aussi une polytoxicomanie avec le temps. Les adolescents, quant à eux, encourrent, avec l'ivresse à répétition, le risque d'évolution vers la délinquance. Le conférencier a conclu en affirmant que l'expérimentation n'a pas les mêmes risques que l'usage abusif. A la fin, il a attiré l'attention sur le danger du détourne-

ment des médicaments de leur usage pharmaceutique, citant l'exemple du dopage sportif et sexuel. Cinq communications ont été présentées durant la séance de l'après-midi. Ahmed Houiti, de l'université d'Alger, a parlé des effets de la drogue sur la stabilité sociale et le développement économique, le docteur Lachgueur Nassima a présenté les effets des drogues et le profil des toxicomanes en cure, le professeur Abderrazak Zouina a décrié la législation algérienne en matière de contrôle et de répression du trafic de drogue, Belmehdi Youcef, directeur des affaires religieuses, a parlé du rôle des institutions sociales dans la prévention, le professeur Drifel Saïda a axé sur la contribution du mouvement associatif dans le domaine, Maurizio Coletti, correspondant permanent du ministère italien de la Solidarité, sur le rôle du mouvement associatif, le professeur Ahmed Adimi sur l'impact de l'information face au danger de la drogue, et enfin Bob Keizer, de l'institut Trimbos des Pays-Bas, sur l'importance de la communication.

Les travaux reprendront aujourd'hui avec trois communications, dont l'une sera consacrée aux résultats préliminaires de l'enquête nationale sur l'usage de la drogue en Algérie, présentée par Ali Kouaci du Cénép. A signaler que cette rencontre, placée sous le haut patronage du ministre de la Justice, a été marquée par l'absence du ministre. Son représentant, le secrétaire général, est resté, quant à lui, muet. S. T.

LES SAISIES DE LA POLICE ET DES DOUANES

Les services de police, des douanes et de la gendarmerie ont participé à la rencontre avec des stands d'exposition dans le hall de la salle de conférence. A ce titre, ils ont rendu publiques les statistiques de saisie. Ainsi, 1061 affaires de trafic de drogue ont été traitées par les services de police durant 2007 dans lesquelles sont impliquées 1424 personnes de différentes nationalités. Parmi ces affaires, 82 ont été traitées en milieu scolaire avec l'arrestation de 82 personnes impliquées, et 29 en milieu pénitentiaire avec l'arrestation de 45 personnes. Les chômeurs âgés de 25 à 45 ans représentent 56,32% des personnes arrêtées alors que la moyenne des jeunes âgés de 18 à 25 est de 34,55%. Sept femmes, dont une mineure, figurent également parmi les personnes arrêtées. Des ressortissants étrangers ont été arrêtés dans le cadre de ces affaires. Il s'agit de ressortissants du Maroc, de Tunisie, de Palestine, du Mali, du Niger et du Nigeria et de la France. Le commissaire Boussebaine Rachid, chef de la cellule d'écoute de la sûreté de la daïra de Zéralda, a indiqué à la presse que les cellules d'écoute présentes dans 13 circonscriptions administratives de la wilaya ont efficacement contribué à la sensibilisation des jeunes aux conséquences de la drogue. Les services des douanes ont indiqué avoir saisi, en 2006, 3069 kg de kif, notamment à Béchar, qui constitue 82% des saisies. Durant le premier semestre de 2007, les mêmes services ont récupéré 2299,89 kg. Là aussi, Béchar occupe la première position avec 89,7% des saisies. S. T.

ABDELMALEK SAYAH. DG de l'Office national de lutte contre la drogue

«160 000 plants de pavot d'opium découverts à Adrar»

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le directeur général de l'Office national de lutte et de prévention contre la drogue et la toxicomanie, Abdelmalek Sayah, a affirmé que 160 000 plants de pavot d'opium ont été découverts à Adrar et que 2000 toxicomanes se soignent dans des établissements et 3500 autres en dehors.

Propos recueillis par
Salima Tlemçani

Nous avons remarqué que depuis la mise en place des lois et des instruments de lutte contre la drogue, les quantités saisies connaissent une hausse considérable, notamment les deux dernières années. En 2006, il y a eu 10 t de cannabis saisies, et durant les trois premiers mois de 2007, 5 t. Quelle est votre explication ?

L'explication réside dans le fait que les services de sécurité reviennent de plus en plus à la lutte contre le trafic de drogue après que leurs efforts ont été concentrés surtout sur la lutte contre le terrorisme.

Mais tous les spécialistes s'accordent à affirmer que les quantités saisies ne constituent que 15 à 20% du produit...

Ce sont les spécialistes de l'ONU qui l'affirment et nous ne pouvons dire le contraire. Mais je peux vous dire que déjà les quantités saisies sont alarmantes. C'est une évidence. Personne ne peut nier le fait que l'Algérie soit utilisée comme zone de transit pour le trafic des drogues dites douces. La consommation est timide. Nous n'avons pas d'enquêtes ou d'études nationales pour faire le constat d'une manière scientifique, mais à travers les sondages réalisés ici et là, nous nous rendons compte que le cannabis a pénétré les écoles, notamment des quartiers défavorisés. Ce qui nous a poussé à demander une enquête nationale, dont les premières conclusions seront rendues publiques aujourd'hui, lors des travaux de la conférence sur le rôle du mouvement associatif en matière de lutte contre les toxicomanes. Il faut reconnaître que l'Algérie n'est pas présentée, selon les critères définis par l'ONU, en tant que

pays où il y a un haut risque de consommation de drogue. Nous ne pouvons cependant ignorer la situation inquiétante existante. Il faut l'affronter en disant les quatre vérités, même si cela va faire mal. Il est très important que la famille en général et les parents en particulier s'impliquent dans la prévention et la lutte contre ce fléau, parce qu'il y a de la santé de leurs enfants. Il en est de même pour le mouvement associatif qui doit être plus actif et plus offensif sur le terrain. C'est pour lancer cet appel pressant sur le danger imminent de passer de l'étape de consommation toute simple à celle de l'abus avéré que nous avons organisé cette rencontre.

Pensez-vous que l'Algérie puisse devenir un pays producteur ?

Ce n'est un secret pour personne. Les services de la Gendarmerie nationale ont découvert, récemment à Adrar, 160 000 plants de pavot d'opium, cultivés par des narcotrafiquants algériens et étrangers. Cette culture est un créneau porteur et très juteux. Le passage à la culture a été établi dans plusieurs régions montagneuses du nord du pays, comme à Bégaita ou Tizi Ouzou, dans les Hauts-Plateaux, en vue d'éviter les villes frontalières où les services de sécurité sont omniprésents. Dans ce genre de situation, le rôle du mouvement associatif devient très important. Ces découvertes sont révélatrices et doivent être considérées comme un indicateur alarmant, même si le pays n'est pas en face d'une industrie de la drogue avec des laboratoires sophistiqués de traitement.

Dans toutes les affaires de trafic de drogue, il y a des agents de l'Etat impliqués, notamment des services de sécurité. Ne pensez-vous pas que ces réseaux se sont développés grâce à

la complaisance institutionnelle ?

La complaisance peut être partout, mais elle est individuelle et ne peut impliquer avec elle une institution. Il y a toujours eu des réactions de l'administration face aux comportements de ses agents véreux.

Qu'en est-il alors de l'affaire Zendjabil, ce baron qui s'est rendu aux forces de sécurité, il y a plus d'une année ?

Je n'ai pas d'informations à son sujet. Ce que je sais, je l'ai lu dans la presse. J'ai lu que le procureur général près la cour d'Oran avait déclaré qu'il n'avait pas de dossier Zendjabil à son niveau. Cette question, il faudra peut-être la poser aux instances qui ont eu à gérer ce dossier. Ce que je sais, en revanche, c'est que de nombreux trafiquants jugés et condamnés par la justice l'ont impliqué directement.

L'évolution des réseaux de drogue et leur prolifération, en dépit des nouvelles lois, laissent croire qu'il n'y a pas de véritable volonté politique de lutte contre ce fléau. Qu'en pensez-vous ?

La volonté politique existe bel et bien. Elle a été réaffirmée à plusieurs reprises par le premier magistrat du pays.

La parole ne suffit pas. Quels sont les moyens engagés pour endiguer ce mal ?

C'est d'abord la mise en place d'une législation préventive et répressive. Puis la création de l'office pour conjuguer tous les efforts d'abord dans la prévention puis dans la lutte contre le trafic de drogue.

Quel est le budget consacré par les autorités à l'office que vous dirigez ?

En fait, l'enveloppe budgétaire de 50 millions de dinars nous a été allouée en 2004 pour une période de cinq ans. Elle ne concerne pas uniquement le plan d'action, mais également le fonctionnement de l'office.

Pensez-vous qu'en matière de pouvoir décisionnel, il est plus important d'être rattaché au ministère de la Justice qu'à la chefferie du gouvernement ?

Sans commentaire...

Peut-on confier le rôle de la lutte contre la drogue à un office ?

Il faut savoir que pour réussir une politique de lutte contre un fléau, il faut travailler sur trois axes, le plus important est la prévention. Le but est d'arriver à réduire l'offre, et par ricochet, la demande. Le second axe est la prise en charge des toxicomanes.

Combien sont-ils ?

2000 suivent actuellement une thérapie dans des structures spécialisées à Blida et à Oran. Il y a 3500 toxicomanes qui sont pris en charge en dehors des établissements. De 1992 à 2002, ils étaient 20 000 toxicomanes à avoir bénéficié d'un traitement à Blida et Oran. Avec le ministère de l'Education nationale, nous envisageons le lancement d'une enquête en milieu scolaire sur le fléau de la toxicomanie à l'horizon 2008. Un numéro vert (15-68) sera mis en service très prochainement et devra permettre aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations, de bénéficier d'informations sur la prévention contre la toxicomanie et de dénoncer toute activité en relation avec la drogue. Le nombre de toxicomanes que nous avons ne reflète pas la réalité de la situation, puisqu'il y a des milliers de jeunes qui ne peuvent pas se faire soigner parce qu'ils n'ont pas où s'adresser. Il n'existe que 5 établissements à travers les wilayas d'Oran, de Sétif, de Blida, d'Alger et de Constantine. Mais pour pallier ce manque, 185 cellules d'écoute sont en train d'être installées à travers les établissements de santé. Il est question aussi de renforcer les 153 centres intermédiaires de prise en charge des toxicomanes et les 15 centres spécialisés pour pouvoir arriver à une meilleure prise en charge et assurer ainsi une vraie réinsertion.

De nombreux spécialistes affirment que ces efforts sont voués à l'échec parce qu'il n'y a pas de suivi après la cure...

La récidive existe dans tous les domaines, pas seulement dans la toxicomanie. Il faut un suivi notamment par la famille pour éviter que le toxicomane guéri ne retombe dans le piège de la drogue. S. T.